

N° D'ORDRE : 2017-198

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/12/2017

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER **EXTRAIT**

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 18

Pouvoirs : 08

Excusés : 02

Absents: 01

Qui ont pris part

à la délibération : 26

Date de convocation : 15 décembre 2017

SEANCE DU 22 DECEMBRE 2017

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire - M. BALLESTER Alain - Mme MONTAGNE Françoise - M. HOEHN Gérard - M. MARIN Michel - M. BLANC Romain (arrivé à 18h45) - M. LHOMME Bernard - M. KUHLMANN Jean - M. BOUVIER Remy - M. VENTRE Jean-Claude - Mme DEMIERRE Colette - Mme ROUSSEAU Brigitte - Mme ESPOSITO Annie - Mme PICHARD Laure - Mme LABROUSSE Sylvie - Mme ARGENTO Katia - M. COIFFIER Bruno - M. PAPINIO Raoul.

Pouvoirs : Mme ROURE Simone à M. le Maire - Mme GIOVANNELLI Marie-France à M. BALLESTER - Mme DEFAUX Catherine à Mme MONTAGNE - M. TOULOUSE Christian à M. MARIN - M. CHAMBELLAND Michel à M. KUHLMANN - Mme BALS Fabienne à M. LHOMME - M. GRAZIANI Frédéric à M. HOEHN - M. CORNU François à M. COIFFIER.

Excusés : Mme MATHIVET Sévérine - M. POUMAROUX Jean.

Absent : Mme LEVY Séveryn.

23- CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE DU MAPA 2017 - 09 MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE GENIE CLIMATIQUE DE LA CUISINE CENTRALE.

Suite à la consultation et à la réunion de la commission commande publique qui s'est déroulée le Vendredi 22 décembre 2017, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à entériner le choix du candidat pour l'attribution du marché relatif à maintenance des installations de génie climatique de la cuisine centrale.

Au vu de l'analyse des offres, la Commission de la Commande Publique décide de retenir pour les montants ci-après précisés :

La société IDEX ENERGIE - 113, Rue du Pradet - 83140 - SIX FOURS LES PLAGES pour un montant H.T. de 7 124,19 € soit un montant TTC de 8 549 €.

Il est précisé que ce marché prendra effet au 1er Janvier 2018 sous réserve de notification avant cette date. Il sera conclu pour une durée d'un an avec possibilité de reconduction expresse 2 fois un an.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la réunion de la commande publique du 22 décembre 2017 ;

DECIDE A L'UNANIMITÉ

D'attribuer le MAPA 2017 - 09 maintenance des installations de génie climatique de la cuisine centrale à La société IDEX ENERGIE - 113, Rue du Pradet - 83140 - SIX FOURS LES PLAGES pour un montant H.T. de 7 124,19 € soit un montant TTC de 8 549 €.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes y afférents.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 27 décembre 2017, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT